



## Compte-rendu SUD du CE Pôle Sud Ouest du 21 septembre 2012

**Autrefois**, il n'y a pas si longtemps, il y avait des **chefs du personnel** qui géraient du **personnel** qui lui-même était chargé de fabriquer et de diffuser les programmes imaginés (avec plus ou moins de talent, reconnaissons-le) par des **responsables éditoriaux**.

**Aujourd'hui** il y a des **RH** – petites mains des financiers qui dans l'ombre décident de tout – qui gèrent des **ETP** auxquels on ne confie plus le soin de fabriquer quoi que ce soit, les responsables éditoriaux (**DRA**, gouverneur, coordinatrice etc. ?) n'étant plus chargés d'imaginer la télévision du jour et encore moins celle de demain mais seulement de vérifier à la bonne prise des RTT, congés, récup. Leur marge est très faible et on rappellera pour que les choses soient bien claires que seulement la moitié des jours de **RTT** sont aux mains de l'employeur et que les « *récup employeurs* » sont une pure invention fallacieuse, nulle et non avenue.

Mais revenons-en à ce qui désormais préoccupe plus que tout la direction dans son ensemble : les **ETP**.

**ETP** : Emploi Très Précaire ? Non, pour cela il y a une autre abréviation : **CDD**

**ETP** : Economies Très Perturbantes ? Vous n'y êtes pas encore mais, oui, les économies envisagées vont perturber les personnels **et** les téléspectateurs : réorganisation de services, changement de conditions de travail, diminution drastique du nombre de jours pour les CDD, fermeture (momentanée ?) des éditions Locales, mutualisation à outrance...

GV : « *Personne, à aucun niveau de l'entreprise, n'a envisagé de faire disparaître les Locales excentrées.* » Clairement : les Locales intégrées ont une espérance de vie très limitée dans leur forme actuelle.

**ETP** : Equivalent Temps Plein. Le dossier est complexe et il ne serait pas exclu que ce vocable ait été inventé pour plonger les non avertis dans un brouillard opaque propice à l'invention des remèdes les plus fous, les moins justifiés.

En gros : vous ajoutez le nombre de jours travaillés par l'ensemble des personnes sous contrat avec l'entreprise, titulaires ou non, vous divisez par 364, 188 ou 210, selon l'humeur du moment et vous obtenez le nombre d'ETP.

Sur le pôle, France 3 autorise 824 ETP dont 93 pour les CDD pour l'année 2012. Le gouverneur et ses acolytes en comptent 14 de plus à la fin août et justifient ainsi la nécessité de taper dans ce qu'eux-mêmes appellent la colonne vertébrale, l'ADN de France 3 : l'information. Avec les dommages collatéraux qui s'ensuivent.

Remarquons au passage que les intérimaires, sous contrat avec leur entreprise d'intérim et non avec France 3 ne rentrent pas dans ce cadre des ETP. Vous comprenez alors mieux pourquoi la direction est fort tentée par ce type d'emploi...

Même la **filiale production** est touchée, et Gilles Silard (son patron) est beaucoup moins souriant et amène que d'habitude. Il nous explique que la filiale vit, pour ce qui est des équipes légères, à 70% sous dépendance des commandes des antennes du groupe. Pas question pour lui de laisser filer les magazines régionaux (Cap Sud Ouest, Pyrénées Pirineos...) et tant pis si les personnels des antennes se morfondent dans des tâches répétitives qui ne mettent plus en valeur leur compétences. Il faut dire qu'avec le principe des vases communicants ce sont ses propres personnels qui se retrouveraient alors en sous-emploi et que c'est tout l'équilibre financier de la filiale qui serait menacé. Il ne s'agit pas pour les élus d'opposer les personnels mais de pointer la quasi impossibilité d'instaurer des passerelles entre production et antenne et l'ennui qui gagne dans ces dernières.

Un comble de la notion d'**ETP** : si la production travaille hors de France Télévisions pour du « commercial » elle gagne de l'argent mais comme elle génère de l'ETP elle s'y refuse. Vous suivez ? En gros peu importe de gagner de l'argent ou pas, ce qui compte c'est de ne pas augmenter les jours travaillés ! On se demande si on a bien compris et si l'entreprise marche à ce point sur la tête.

Une bonne nouvelle tout de même : en ce qui concerne le renouvellement du car de Toulouse tout avance comme prévu, pas de problème.

Mais certains savent, leurs supérieurs hiérarchiques le leur ayant déjà signifié, qu'ils coûtent moins cher en restant inactif dans leur régie/studio/bureau qu'en travaillant à la fabrication de programmes... Quelle entreprise normalement constituée peut se permettre de désespérer ses personnels et de les laisser végéter plutôt que de les employer à produire ? Et aussi, au passage, quelle entreprise normalement constituée peut se permettre de payer certains de ses cadres de direction à assister pendant des heures à des réunions au cours desquelles ils n'ont pas à intervenir une seule fois si ce n'est pour se défendre avec véhémence lorsqu'ils se sentent visés par une critique ? S'il n'y a pas de petites économies, il y a des économies qui se perdent...

Le gouverneur, capitaine "éco-responsable" d'un navire qui continue à prendre l'eau : *« Il n'est pas question de faire trimer les soutiers et de se goberger sur le pont du bateau. »* Faudrait-il en déduire que même les cadres de direction vont être impactés par les mesures d'économie ? Qu'on se rassure toutefois pour leur opaque « part variable » que Bruno Girault légitime : *« C'est un élément constitutif du salaire des cadres. Les cadres qui n'ont pas des salaires mirobolants doivent avoir un petit complément en fonction des objectifs qu'ils atteignent ou pas. »* Mais seront-ils privés d'une partie de leur rémunération ou sanctionnés de quelque façon que ce soit ?

**La direction s'engage à ne pas mettre en œuvre les mesures de nouvelle organisation du travail annoncées à certains salariés tant que le CE n'aura pas été informé et consulté.** Elle devra présenter clairement, avec documents précis et chiffrés, les mesures qu'elle entend instaurer. A chacun de s'assurer d'ici là que son planning n'est pas déjà affecté par ces changements.

Le CE s'achève alors que les élus et représentants syndicaux se mettent unanimement en grève pour soutenir leurs collègues déjà grévistes.

## Tirade d'or du jour

Laurence Mayerfeld : « *Il ne faut pas rajouter de l'anxiété à l'anxiété.* »

Certes, en même temps, lorsque le PDG parle de « *plan social* », que Patrice Papet passe son temps à parler d'un « *plan d'inflexion des effectifs* » et que les cadres régionaux répètent, en écho au discours de Pflimlin que « *rien n'est tabou* », et que Mme Filippetti, notre tutrice, dénonce la structure régionale de France 3, il est du rôle des élus de dire que si : le personnel est à bout.

Vos élus et représentants syndicaux : AL Tuillon, M.Lehoux, J. Lemesle-Corneille, C. Havot